

Leudelange, le 08 avril 2021

AVIS DE CIRCULATION

Réglementation temporaire de la circulation routière à l'occasion du chantier rue de la Gare à partir du mardi, le 13 avril 2021.

Madame, Monsieur,

Par la présente, nous vous informons qu'à l'occasion du chantier de la rue de la Gare la réglementation de la circulation se fera comme suit:

1. A partir du **mardi, le 13 avril 2021**, route Barrée entre le carrefour rue de la Gare et rue de Cessange jusqu'au croisement rue de la Gare et rue des Champs pour cause des raccordements et de **sécurité routière**.
2. La déviation sera faite à travers le domaine Schmiseleck / Schaefer et rue des Champs en direction Schléiwenhaff.
3. Le domaine Schaefer sera en sens unique en direction de la rue des Champs
4. Cela aura aussi des répercussions dans les horaires de bus et des modifications ou suppressions des arrêts de bus. Informez-vous svp auprès de **www.mobiliteit.lu**.

Veillez respecter les déviations indiquées.

Nous vous remercions dès à présent de votre compréhension.

Le Collège des Bourgmestre et Echevins

Diane BISENIUS-FEIPPEL, Bourgmestre

Jean-Paul SUNNEN, Echevin

Raphael GINDT, Echevin

Plan de circulation
à partir du mardi, le 13 avril 2021

